http://pelerinagesdefrance.fr/Solennite-de-l-Assomption-de-la-Vierge-Marie-a-Chartres



- Pèlerinages à Notre-Dame - N-D de Chartres -



Date de mise en ligne : mercredi 12 août 2020

Pèlerinages de France - Tous droits réservés

Solennité de l'Assomption de la Vierge Marie à Chartres Le 15 août 2020 avec messes et procession, renouvellement du voeu du roi Louis XIII suivi des Vêpres puis vénération du Voile de la Vierge Marie, offert en l'an 876 à la cathédrale par le roi Charles le Chauve.

Programme

9h Messe grégorienne à la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption à Chartres

10h Messe en la forme extraordinaire du rite romain en l'église Saint-Aignan de Chartres, célébrée par l'abbé Jean-Marc Fournier, aumônier des sapeurs-pompiers de Paris, Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, sauveur du saint Sacrement et des saintes reliques de la Passion de la cathédrale Notre-Dame de Paris le 15 avril 2019

11h Messe solennelle présidée par Mgr Christory, évêque de Chatres, en la cathédrale

14h30 : Début du chapelet à la Visitation (22 Avenue d'Aligre)

14h45 : départ de la procession vers la Cathédrale par la butte des Charbonniers

Vers 16h15 arrivée dans la Cathédrale : renouvellement du voeu du roi Louis XIII suivi des Vêpres puis vénération du Voile de la Vierge.

Masque obligatoire pour la procession, l'accès à la cathédrale, les messes.

Texte du voeu de Louis XIII : Consécration de la France à la Sainte Vierge

L'acte officiel de consécration dit « Voeu de Louis XIII » fut publié solennellement le 10 février 1638 sous le titre : Déclaration du Roy qui prend la Bienheureuse Vierge pour protectrice de ses Estats.

- « Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. »
- « Dieu, qui élève les rois au trône de leur grandeur, non content de nous avoir donné l'esprit qu'il départ à tous les princes de la terre pour la conduite de leurs peuples, a voulu prendre un soin si spécial et de notre personne et de notre État, que nous ne pouvons considérer le bonheur du cours de notre règne sans y voir autant d'effets merveilleux de sa bonté que d'accidents qui pouvaient nous perdre.

Lorsque nous sommes entrés au gouvernement de cette couronne, la faiblesse de notre âge donna sujet à quelques mauvais esprits d'en troubler la tranquillité; mais cette main divine soutint avec tant de force la justice de notre cause que l'on vit en même temps la naissance et la fin de ces pernicieux desseins. En divers autres temps, l'artifice des hommes et la malice du démon ayant suscité et fomenté des divisions non moins dangereuses pour notre couronne que préjudiciables à notre maison, il lui a plu en détourner le mal avec autant de douceur que de justice. La rébellion de l'hérésie ayant aussi formé un parti dans l'État, qui n'avait d'autre but que de partager notre autorité, il s'est servi de nous pour en abattre l'orgueil, et a permis que nous ayons relevé ses saints autels, en tous les lieux où la violence de cet injuste parti en avait ôté les marques.

Quand nous avons entrepris la protection de nos alliés, il a donné des succès si heureux à nos armes qu'à la vue de toute l'Europe, contre l'espérance de tout le monde, nous les avons rétablis en la possession de leurs États dont ils avaient été dépouillés. Si les plus grandes forces des ennemis de cette couronne se sont ralliées pour conspirer sa ruine, il a confondu leurs ambitieux desseins, pour faire voir à toutes les nations que, comme sa Providence a fondé cet État, sa bonté le conserve, et sa puissance le défend.

Tant de grâces si évidentes font que pour n'en différer pas la reconnaissance, sans attendre la paix, qui nous viendra de la même main dont nous les avons reçues, et que nous désirons avec ardeur pour en faire sentir les fruits aux peuples qui nous sont commis, nous avons cru être obligés, nous prosternant aux pieds de sa majesté divine que nous adorons en trois personnes, à ceux de la Sainte Vierge et de la sacrée croix, où nous vénérons l'accomplissement des mystères de notre Rédemption par la vie et la mort du Fils de Dieu en notre chair, de « nous consacrer à la grandeur de Dieu » par son Fils rabaissé jusqu'à nous et à ce Fils par sa mère élevée jusqu'à lui ; en la protection de laquelle nous mettons particulièrement notre personne, notre État, notre couronne et tous nos sujets pour obtenir par ce moyen celle de la Sainte Trinité, par son intercession et de toute la cour céleste par son autorité et exemple, nos mains n'étant pas assez pures pour présenter nos offrandes à la pureté même, nous croyons que celles qui ont été dignes de le porter, les rendront hosties agréables, et c'est chose bien raisonnable qu'ayant été médiatrice de ces bienfaits, elle le soit de nos actions de grâces.

À ces causes, nous avons déclaré et déclarons que, prenant la très sainte et très glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre État, notre couronne et nos sujets, la suppliant de nous vouloir inspirer une sainte conduite et défendre avec tant de soin ce royaume contre l'effort de tous ses ennemis, que, soit qu'il souffre le fléau de la guerre, ou jouisse de la douceur de la paix que nous demandons à Dieu de tout notre coeur, il ne sorte point des voies de la grâce qui conduisent à celles de la gloire. Et afin que la postérité ne puisse manquer à suivre nos volontés à ce sujet, pour monument et marque immortelle de la consécration présente que nous faisons, nous ferons construire de nouveau le grand autel de l'église cathédrale de Paris, avec une image de la Vierge qui tienne entre ses bras celle de son précieux Fils descendu de la croix ; nous serons représentés aux pieds du Fils et de la Mère, comme leur offrant notre couronne et notre sceptre.

Nous admonestons le sieur Archevêque de Paris, et néanmoins lui enjoignons, que tous les ans, le jour et fête de l'Assomption, il fasse faire commémoration de notre présente déclaration à la grand'messe qui se dira en son Église cathédrale, et qu'après les Vêpres dudit jour, il soit fait une procession en ladite église, à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines, et le corps de la ville, avec pareille cérémonie que celle qui s'observe aux processions générales plus solennelles. Ce que nous voulons aussi être fait en toutes les églises tant paroissiales, que celles des monastères de ladite ville et faubourgs ; et en toutes les villes, bourgs et villages dudit diocèse de Paris. Exhortons pareillement tous les Archevêques et Évêques de notre royaume, et néanmoins leur enjoignons de faire célébrer la même solennité en leurs églises épiscopales, et autres églises de leurs diocèses ; entendant qu'à ladite cérémonie les Cours de Parlement, et autres compagnies souveraines, et les principaux officiers des villes y soient présents. Et d'autant qu'il y a

plusieurs églises épiscopales qui ne sont point dédiées à la Vierge, nous exhortons lesdits archevêques et évêques en ce cas, de lui dédier la principale chapelle desdites églises, pour y être faite ladite cérémonie ; et d'y élever un autel avec un ornement convenable à une action si célèbre, et d'admonester tous nos peuples d'avoir une dévotion toute particulière à la Vierge, d'implorer en ce jour sa protection, afin que, sous une si puissante patronne, notre royaume soit à couvert de toutes les entreprises de ses ennemis, qu'il jouisse longuement d'une bonne paix ; que Dieu y soit servi et révéré si saintement que nous et nos sujets puissions arriver heureusement à la dernière fin pour laquelle nous avons tous été créés ; car tel est notre bon plaisir.

Donné à Saint-Germain-en-Laye, le dixième jour de février, l'an de grâce mil-six-cent-trente-huit, et de notre règne le vingt-huitième. »

Le Voile de la Vierge Marie

« En 876, le roi de France Charles le Chauve offre à la cathédrale la Sainte Chemise (Sancta Camisa), nommée aujourd'hui Voile de la Vierge. Cette relique aurait été portée par Marie le jour de la naissance de Jésus, ce qui en fait une des reliques les plus précieuses pour les chrétiens : liée à Marie et au Christ lui-même comme un témoignage de l'incarnation de Dieu sur terre. Mais d'où vient cette relique ?

Charles le Chauve détenait ce voile de son grand-père Charlemagne qui le conservait dans son palais à Aix-la-Chapelle. L'empereur Charles l'avait reçu en présent de l'impératrice Irène de Byzance, impératrice du Saint-Empire romain d'Orient à Constantinople. Ce voile était recensé dans les listes de reliques que détenait la grande Constantinople au 5e siècle de notre ère.

En 1194, lors de l'incendie de la cathédrale, on le crut perdu à tout jamais. Mais, c'était sans compter le réflexe de prêtres qui ont pris le reliquaire où se trouvait le voile pour se réfugier dans la crypte. On dit qu'ils ont passé 3 jours sous terre à attendre et, qu'à leur sortie, la foule les acclama. La ferveur fut telle que les financements pour la reconstruction affluèrent.

C'est en 1712 que l'on ouvre le coffret où se trouvait la relique. À ce moment, on s'aperçoit qu'en guise de chemise, il s'agit en fait d'un tissu de soie d'un demi mètre de large et de 5,30 m de long. La relique quitte alors son nom de Sainte Chemise et devient le Voile de la Vierge.

Morcelée à la révolution, un petit morceau est gardé dans la crypte, alors que la plus importante partie est exposée dans la cathédrale dans un reliquaire réalisé au 19e siècle.

Une expertise fut réalisée en 1927 par les grandes soieries de Lyon et donne en datation le 1er siècle de notre ère. La technique de tissage correspond également à ce qui se faisait en Palestine à cette période.

Ce voile fut un des moteurs pour les grands pèlerinages mariaux du Moyen Âge. »

Jean-Marc Fournier, le prêtre Chevalier de l'Ordre devenu héros de Notre-Dame

« Il a suscité une admiration d'ampleur mondiale en pénétrant dans la cathédrale Notre-Dame en flammes, avec une équipe de pompiers, pour sauver la Couronne d'épines et le Saint Sacrement. Dans cet entretien réalisé un mois après l'incendie de Notre-Dame de Paris, le Père Jean-Marc Fournier, aumônier des Pompiers de Paris et Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, évoque la signification spéciale que revêtent pour lui les Reliques de la Passion, ainsi que le rôle du prêtre au sein de l'Ordre.

Alors que la cathédrale Notre- Dame était dévorée par les flammes, vous avez participé au sauvetage des Saintes Reliques aux côtés des Pompiers de Paris. Quelle est la signification particulière de la Couronne d'épines pour vous, en tant que membre de l'Ordre ?

L'on se gausse quelquefois de saint Thomas qui a voulu mettre ses doigts dans les trous et dans le côté de Jésus, mais force est de constater que l'on a parfois besoin de signes tangibles dans notre foi.

Toutes les reliques liées à la Passion de notre Seigneur Jésus Christ ont une importance fondamentale pour les chrétiens que nous sommes. Il est bien connu que nous sommes les seuls à vénérer un Tombeau vide. Et heureusement qu'il est vide, car si Jésus n'était pas ressuscité, comme nous le rappelle saint Paul, notre foi serait vaine.

Cette résonance intime soutient la foi du chrétien. Ensuite, nous nous inscrivons dans la Grande Histoire, qui s'étend au-delà de la chasse aux reliques, et qui a parcouru toute la période médiévale. Le roi saint Louis a racheté ces précieuses reliques et fait ériger les plus beaux monuments parisiens en l'honneur de celles-ci.

Dans notre Ordre, nous retrouvons cet élan initial. Je me plais à dire que les Ordres de chevalerie sont une vision prophétique des papes. C'était, je dirais, une forme d'Accord de Schengen avant l'heure, puisque la nécessité de la libre circulation des biens et des personnes était dans la vision des papes. C'est quand les Seldjoukides ont commencé à conquérir la Terre Sainte et empêché ces mouvements de personnes et de biens, que la Croisade, la première et celles qui vont suivre, sont prêchées, précisément pour rétablir cette liberté. Cela a donc donné naissance à ces ordres, en particulier l'Ordre des chanoines du Saint-Sépulcre. J'ai été en Terre Sainte une fois, j'aimerais y retourner si Dieu me prête vie, et je peux vous dire que cela transforme la façon dont vous vivez votre foi. Et le fait d'avoir été en Terre Sainte vous permet dans vos méditations, vos lectures de la Bible, d'imager, c'est-à-dire d'incarner, car le Salut passe par l'Incarnation de Dieu, qui est capitale.

Vous faites l'objet de sollicitations médiatiques continues depuis l'incendie de Notre-Dame. Comment gérez-vous cette célébrité soudaine ?

J'ai la chance d'être assez préservé, à la fois de par ma nature, mais aussi car dans le monde militaire, le statut nous protège. Nous sommes tenus au devoir de réserve, ce qui fait que l'on parle très peu. Ensuite, tout est entre les mains d'officiers de communication et par conséquent tout est très cadré. Depuis l'incendie, nous recevons des sollicitations du monde entier.

Notre devise chez les pompiers, c'est « Sauver ou périr ». Cela met bien en perspective l'engagement qui est le nôtre. Nous avons aussi un autre motto : « Altruisme, efficience et discrétion ». Et nous rajoutons tantôt le mot humilité. Nous avons toujours cela devant les yeux, à partir de cela, lorsque nous avons une hésitation dans la conduite à tenir, le fait d'avoir été imprégné de ces trois mots fait que l'on aborde plus sereinement des périodes troublées comme celle-ci.

Vous avez souligné dans un récent article que votre présence au sein de l'Ordre du Saint-Sépulcre représentait un service aux âmes et non une course aux médailles. Quel est le rôle du prêtre dans l'Ordre selon vous ?

La manière dont est organisée la lieutenance de France fait que dans chaque commanderie, il est à la fois important de soutenir le Patriarcat latin mais tout autant de travailler à sa sanctification personnelle. Dans l'ordre de la grâce, il faut d'abord être empli de grâce, comme l'était la Sainte Vierge et ensuite vous pouvez en faire bénéficier les autres autour de vous de manière plus efficace encore. Ainsi, le chevalier, pour être encore plus efficace dans l'aide qu'il peut apporter autour de lui et dans son rayonnement, doit concourir à sa propre sanctification.

En France, nous avons des réunions mensuelles au cours desquelles il y a toujours un petit temps consacré aux affaires en cours, l'on se donne des nouvelles des uns et des autres. Puis l'on travaille sur la thématique de l'année, les documents de travail préparés par le Grand Prieur.

Le prêtre est là pour accompagner cette lecture et faire que l'on soit dans la recta dictio, dans une vision catholique des choses, avec l'encouragement à la prière, aux oeuvres de piété...un cercle vertueux est mis en place par la présence du prêtre qui entraîne tout le monde vers le haut. En tout cas, c'est modestement ce que l'on essaye de faire, notamment à la commanderie de Saint-Rémy, Reims et Chalons, où je suis prieur.

Comment cette mission fait-elle écho à votre mission d'aumônier militaire ?

Les deux missions sont concomitantes car c'est parce que j'étais aumônier militaire que je suis entré dans l'ordre. Il se trouve qu'un de mes amis était chancelier et membre de l'Ordre de la Commanderie de Chalons et donc de Reims. A l'occasion d'une opération extérieure en Afrique effectuée ensemble, nous avons particulièrement sympathisé. Il m'a proposé de rejoindre l'Ordre et après m'être un peu renseigné, j'ai commencé à participer à leurs réunions.

Les membres de l'Ordre ont le même désir de retrouver l'engagement gratuit, l'oubli de soi-même pour contribuer au bonheur des autres. Au bout de deux années de présence, j'ai décidé de devenir, à l'invitation du responsable de la commanderie de l'époque, membre à part entière. »

Propos recueillis par Solène Tadié

(été 2019)

Sites à consulter

Chartres tourisme

<u>holysepulchre</u>



